



Le cyberharcèlement

Que faire face à une situation de cyberharcèlement ?

Le **cyberharcèlement** est une forme de **violence numérique** caractérisée par un harcèlement, qui peut s'exercer via divers canaux numériques (*Wikipédia*).

Comment se protéger ?

- **Protéger ses données personnelles** - Ne remplir que les champs obligatoires. Ne jamais donner son numéro de téléphone ou son adresse à quelqu'un que l'on ne connaît pas.
- **En parler** avec des personnes de confiance.
- **Demander le retrait des contenus** à leur auteur.
- **Collecter des preuves** à l'aide de capture d'écran.
- **Signaler à la plateforme** des réseaux sociaux..
- **Bloquer les auteurs.**
- **Signaler en gendarmerie.**

Comment faire selon les réseaux sociaux utilisés ?

- Signaler un comportement inapproprié sur Twitter
- Signaler un comportement abusif sur Facebook
- Signaler un comportement abusif sur Instagram
- Signaler un abus ou un problème de sécurité sur Snapchat
- Signaler un comportement abusif sur TikTok

Le cyberharcèlement est un délit puni par la loi il faut en parler.



Numéro 3020 : Le numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes d'harcèlement



Numéro 3018 : Le numéro national qui vous apporte conseil et assistance sur tous les sujets liés aux usages numériques des jeunes et leur danger potentiel.

Plus d'infos :

<https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/>

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/prevention-contre-cyberharcelement>



Sources : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32239>

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/faire-face-au-cyberharcelement-325385/>